



Le Girouard, le 8 décembre 2022

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Je vous prie de bien vouloir noter que le prochain Conseil Municipal se réunira le :

Mardi 13 décembre 2022 à 20h00 précises

MAIRIE
1 rue du Stade
LE GIROUARD

Ordre du jour :

- **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 novembre 2022 et signature**
- **Avis du conseil municipal sur l'installation classée Méthanisation à Sainte Flaive des Loups**
- **Devis portes bâtiments du stade de foot**
- **Commissions communales et intercommunales**
- **Adhésion au groupement CCPA pour le contrôle des aires de jeux,**
- **Ressources Humaines :**
 - **Réorganisation des services : création poste agent d'entretien (5 h) et augmentation du temps de travail (+2h) de Delphine JOLLY**
 - **Modification de la mise à disposition d'Angéline RAVON auprès des communes de Nieul le Dolent et Sainte Flaive des Loups**
 - **Adhésion au contrat de groupe pour la mutuelle des agents.**

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire

Sandrine DECROCK



Mis en ligne le 9 décembre 2022